

# Calmont au Moyen-Age

## Un peu d'Histoire Locale

### MoYEN AGE : Du PRIEURE DE SAINT-SERNIN A LA BASTIDE

Parmi les hypothèses émises à ce jour, l'origine du nom de **CALMONT** viendrait du latin *Calvus mons* ou *Calvomonte* signifiant "mont chauve", allusion probablement aux déboisements effectués sur la colline au pied de laquelle Calmont était construite et par opposition aux forêts environnantes.

Peut-être cette étymologie latine fait-elle référence à l'effondrement collinaire formant une falaise dénudée surplombant l'Hers au lieu-dit "Las Councos" bien visible depuis la plaine entre les métairies de Campa et de l'Hosté.

Une autre étymologie proposée par Lucien ARIES rattache le nom Calmont à la racine *cal-* (pierre, caillou), et signifierait coteau pierreux...

L'apparition du nom de Calmont se confond avec celle du prieuré de Saint-Sernin de Pauliac. Ce fait historique transparaît aujourd'hui dans le nom du quartier de Calmont : le quartier de Saint-Sernin, où se trouvait de prieuré initial.

Évêque de Toulouse, Saturninus fut martyrisé en 250. Son martyre est à l'origine de la construction de la basilique Saint-Sernin à Toulouse en 1096 par le pape Urbain II, c'est aussi le saint patron de Calmont.

C'est au début du XIII<sup>e</sup> siècle que Calmont apparaît sous le toponyme de *Calvamonte* dans une charte de 1202. Non loin de ce village, existait aussi un prieuré rattaché à l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse, le prieuré Saint-Sernin de Pauliac installé sur la rive gauche de l'Hers, en aval de l'emplacement actuel du village. Ce prieuré, qui sera sécularisé en 1526, devint l'une des plus grandes possessions de l'abbaye qui détenait plus de soixante-dix domaines autour de Toulouse.

Pauliac, comme Tramesaygues, Frézens, Combouil, les églises Sainte-Constance et Sainte-Marie de Saverdun, pour ne citer que les possessions les plus proches, fut acquis entre la moitié du XI<sup>e</sup> siècle et la moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Il bénéficiera d'importantes libéralités de personnalités qui n'ont cessé de l'enrichir au cours de son histoire. Celle d'Othon de Léran, seigneur de Calmont, mérite d'être citée : en 1202, il se donna "comme chanoine au prieuré avec ses possessions de toute nature en deçà et au-delà de l'Hers".

Dés lors le nom de Pauliac disparaît dans les textes au profit de celui de Calmont, nom du fief d'Othon de Léran, où se trouvait un donjon féodal à flanc de colline, au-dessus de la route de Gibel, et une maison fortifiée qui défendait le gué au bord de l'Hers (dont les tours encore en place, sont l'emblème de Calmont).

Dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, le comte Roger IV de Foix, qui avait fondé en 1253 la bastide de Mazères par un acte de paréage avec l'abbé de Boulbonne, fait partie des coseigneurs de Calmont. En 1263 ou vers 1267 selon les sources, Alphonse de Poitiers, alors comte de Toulouse, fait construire une bastide au pied du donjon féodal à l'emplacement de l'ancien bourg fortifié, spoliant ainsi le comte de Foix et ses coseigneurs. Calmont, à cette époque-là est chef-lieu d'une baillie et est administré par des consuls.

À la mort d'Alphonse de Poitiers, en 1271, Calmont comme Toulouse, fut réuni à la couronne de France et le roi, Philippe III le Hardi, devenu seigneur de Calmont, transmet cette terre à l'un des serviteurs, Bernard Saquet que ses descendants conservèrent jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle.

Dans les prémisses de la Guerre de Cent ans, en 1336, le roi Philippe VI de Valois, octroie à Gaston II, comte de Foix et vicomte de Béarn, le quart des moulins de Calmont avec leurs revenus pour la conquête qu'il avait faite sur les anglais et les services qu'il lui avait rendus. Un an après, le comte de Foix céda ses droits sur Calmont à Bernard Saquet II, déjà coseigneur du lieu. En 1532, sous Jean le Bon, la seigneurie passa au fils de ce dernier Bernard Saquet III.

En 1463, le comte Gaston IV de Foix, disposant de tous les biens ayant appartenu à Bernard Saquet, les cède à son sénéchal Jean de Château-Verdun. La seigneurie de Calmont, composée du château, du moulin et de la ville, passe donc entre les mains d'une nouvelle dynastie.

Entre 1480 et 1490, Jean de Château-Verdun fait bâtir sur les bords de l'Hers, en aval de Calmont, le château et la chapelle de Terraqueuse à l'emplacement d'une ancienne maison fortifiée. Son neveu François, époux de Bertrande de Foix, lui succédera et deviendra à son tour seigneur de Calmont et baron de Terraqueuse.

Pierre de Château-Verdun, son fils, héritera ensuite de la seigneurie de Calmont, qui, à sa mort, la transmettra à son fils François de Château-Verdun, époux de Catherine de Narbonne. Ce dernier mourra en 1579 ou 1580 selon les sources.

### ***Le plan figuré de Calmont au Moyen-Age***

